

La masse de traceur injectée (100 g) s'est avérée beaucoup trop faible compte tenu des signaux résultant de ces causes, les valeurs de longueurs d'onde d'excitation et d'émission de l'aminoglycoside se situant dans le domaine de fluorescence de nombreux constituants de la matrice organique naturelle des eaux souterraines.

#### 6) TRACAGE DE LA PERTE DES SAGNES (TRACAGE 12-7 AVEYRON)

L'objectif de ce traçage était de confirmer la restitution obtenue à l'exutoire de Rouveyrol lors du traçage précédent (traçage 12-4 Aveyron) par injection d'une masse très faible (50 g) de sulforhodamine G. Une masse d'uranine de 500 g injectée en période de basses eaux a donné lieu à une restitution bimodale à l'exutoire de Rouveyrol, probablement à la suite de la petite crue survenue le lendemain de l'injection : l'apport d'eau à la perte du Soucis pourrait avoir localement dilué le volume d'eau tracé en cours de transit vers l'exutoire et fractionné ce dernier en deux parties (fig. 11).

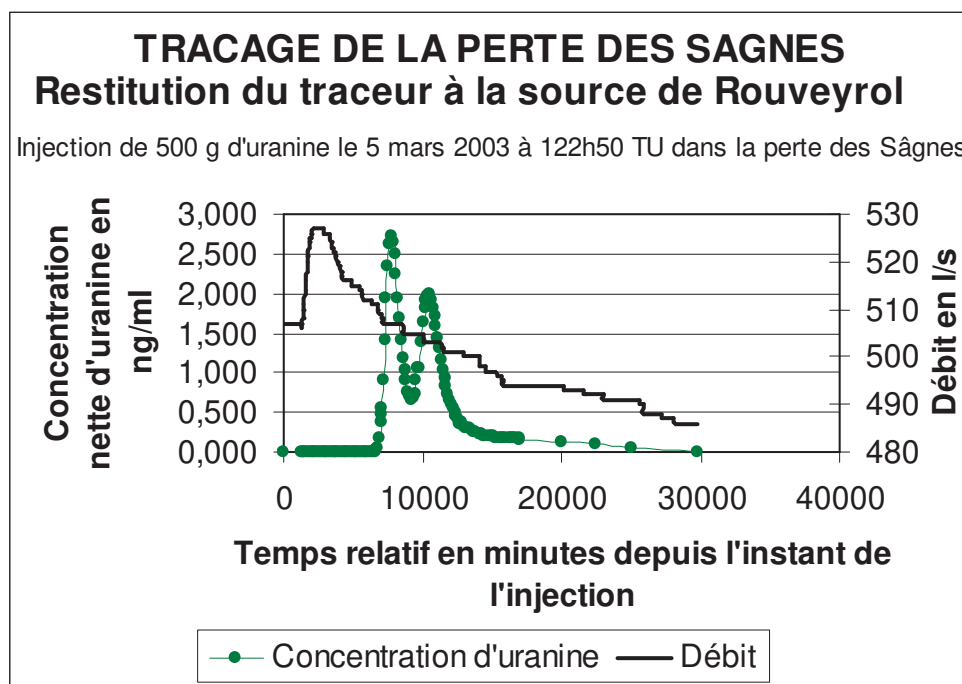


Fig. 11 : Traçage de la perte des Sâgnes . Restitution de l'uranine à l'exutoire de Rouveyrol.

#### 7) TRACAGE DE L'AVEN DU COL DE LA FAGETTE (TRACAGE 12-8 AVEYRON)

L'objectif de ce traçage, réalisé à partir du point d'injection le plus au nord de ceux concernés par la campagne de traçage d'avril 2003, était de préciser la situation de la limite entre le système karstique de Roquaizou, drainé vers la vallée du Lot, et celui de Beldoire, drainé vers la vallée du Lot. La masse relativement modeste de sulforhodamine G injectée (500 g) a donné lieu à une restitution à l'exutoire de Beldoire, à l'exclusion des autres exutoires surveillés (Roquaizou, Serre, Fontmaure, Pas-de-Souci (surveillé tardivement, à partir du 28 mai), Rouveyrol). Le traceur a transité vers l'exutoire de Beldoire, en conditions de basses eaux, à la vitesse apparente assez élevée de 45 m/h, ce qui indique qu'il a vraisemblablement